

**PROCES-VERBAL DE LA REUNION**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 JANVIER 2018**

L'an deux mille dix-huit, le vingt cinq du mois de janvier à 18 heures 45, le Conseil Municipal dûment convoqué le 19 janvier deux mille dix-huit, s'est réuni en la salle des délibérations de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. MEIGNEN, Maire.

**PRESENTS** : M. MEIGNEN, Maire,

M. RANQUET, M. GALIOTTO, Mme HAMA, M. BOUMEDJANE (à partir de 19h25), M. VILTART, Mme PEPE, Mme COMAYRAS, M. DRINE (jusqu'à 19h05), Mme VIOLET, Mme HERSEMEULE, Mme KHALI (à partir de 19h), M. HITACHE, Adjoint au Maire, M. PERRIER, Mme DELMOTTE, M. SAIA, M. RUBIO, M. DI CIACCO, Mme BOUR, Mme ROUSSIERE, Mme GOURSONNET, M. MUSQUET, M. VAZ, Mme HAMIDI, M. CARRE, M. THEVENOT, M. RAMOS, M. BRAMY, M. SOUBEN, Mme DELMAS, M. MIGNOT, Mme TANSERI, Conseillers Municipaux.

**EXCUSES** : M. BOUMEDJANE, Adjoint au Maire, (procuration à M. RANQUET jusqu'à 19h25), Mme CERRIGONE, Adjointe au Maire, (procuration à Mme VIOLET), M. KAMATE, Adjoint au Maire, (procuration à M. DRINE jusqu'à 19h05), Mme LEMARCHAND, Adjointe au Maire, (procuration à Mme COMAYRAS), Mme BUFFET, Conseillère Municipale, (procuration à M. MIGNOT), M. BARRES, Conseiller Municipal, (procuration à M. RAMOS), M. GAY, Conseiller Municipal, (procuration à M. BRAMY), Mme MOHANANDAN, Conseillère Municipale, (procuration à Mme DELMAS), Mme MILOT, Conseillère Municipale, (procuration à Mme TANSERI).

**ABSENTS** : Mme CAN, Mme GONCALVES, Mme SURENDIRAN, Mme SEGURA, M. AMRANE, Conseillers Municipaux.

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales. Mme GOURSONNET, ayant obtenu l'unanimité des suffrages exprimés, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

**MONSIEUR LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :**

Je voudrais m'excuser parce que j'ai reçu un SMS de madame BUFFET en début de mois, me disant : « Vous avez annoncé le conseil municipal le jeudi 25, ce n'est peut-être pas une bonne idée, je fais mes vœux », je lui ai répondu immédiatement « d'accord, nous le faisons le 26 » et le message est mal passé, c'est de ma faute, je plaide coupable, donc je m'excuserai auprès d'elle mais ce n'est pas volontaire. Vous le lui direz, mais je le fais moi-même, je m'étais engagé à décaler d'une journée et le message n'est pas passé, du moins pas dans les temps d'envoi de la convocation.

Je vous propose d'ouvrir cette séance du premier conseil municipal de l'année 2018. Vous avez une note de synthèse sur les tables, dont on parlera, et un vœu qui sera présenté en fin de conseil municipal par la majorité et le Groupe Vert et Ouvert, sur EuropaCity.

Je vous donne lecture de la liste des excusés et procurations.

<b>ÉLECTION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE</b>
---

**MONSIEUR LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :**

Nous proposons que Laurence GOURSONNET soit secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 28 voix POUR, 9 voix ABSTENTIONS (le groupe d'opposition « Blanc-Mesnil au cœur ») et 2 voix ABSTENTIONS (le groupe d'opposition « Vert et Ouvert »),

- PROCÉDE à la nomination de madame Laurence GOURSONNET, secrétaire de l'Assemblée, pris parmi ses membres en application de l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales.

<b>APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 21 DECEMBRE 2017</b>
--

**MONSIEUR LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :**

Y a-t-il des remarques ? Madame DELMAS.

**MME ANNE-MARIE DELMAS :**

Monsieur le Maire, j'ai lu avec attention le procès-verbal du conseil municipal du 21 décembre ; j'ai trouvé fort désagréable que vous fassiez une déclaration publique de la déclaration que vous imaginiez que j'aurais. Je le trouve désagréable pour deux raisons. La première : en ce qui concerne le dossier évoqué, je n'aurais pas la réaction que vous me prêtez. La seconde : j'aurais aimé que vous appliquiez à tous et toutes, moi y compris, le principe que vous avez-vous-même énoncé en début de conseil municipal, à savoir ne pas parler d'un sujet quand la personne concernée ne peut pas répondre elle-même. Deux poids, deux mesures.

**MONSIEUR LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :**

Un peu d'humour, madame DELMAS, n'est pas interdit ! Allez. Y a-t-il d'autres remarques ?

**M. DIDIER MIGNOT :**

Ce n'est pas une remarque, monsieur le Maire, nous souhaitons faire une déclaration sur la situation du personnel municipal, m'y autorisez-vous ?

**MONSIEUR LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :**

Allez-y, pas de souci.

**M. DIDIER MIGNOT :**

Les élus du Groupe Blanc-Mesnil au Cœur apportent leur soutien et leur solidarité aux personnels municipaux : animateurs, animatrices, personnels d'entretien, qui luttent aujourd'hui soit par des débrayages, soit par la grève, devant la fin de non-recevoir que vous vous obstinez à opposer à leurs revendications, ne serait-ce celle, basique, d'être reçus par leur employeur.

Le manque de personnel, les remplacements réguliers d'animateurs, les offres d'emplois précaires et peu attractives ont des conséquences directes sur la qualité du service éducatif rendu aux enfants et aux familles : ateliers d'arts plastiques ou de cuisine supprimés, temps réduit pour l'aide aux devoirs, difficultés pour assurer les déplacements en toute sécurité ; tout cela est préjudiciable à l'accueil dans de bonnes conditions des enfants et peut les mettre en insécurité.

Pour les personnels d'entretien qui réalisent un travail indispensable et bien souvent ingrat pour la propreté des locaux, la pause méridienne de cinq heures, et non pas deux heures comme votre Cabinet le dit dans la presse, est une marque de mépris à leur égard. Leur slogan « On fait le ménage, on veut aussi avoir une vie » doit être entendu. D'ailleurs, des parents d'élèves soutiennent également ces personnels en raison du constat qu'ils font de cette dégradation du service public.

Le récent rapport de la Chambre Régionale des Comptes émet de nombreuses remarques sur votre gestion du personnel et sa désorganisation parfaitement organisée (permettez-moi l'expression) par vos soins. Le moins que l'on puisse dire, c'est que vous faites peu de cas du sort des fonctionnaires et de la fonction publique, ce n'est pas étonnant quand on lit vos propos sur l'augmentation du point d'indice que vous qualifiez de (je cite) pratique d'un autre âge. Cette pertinence du rapport de la CRC sur le personnel est mise en exergue par le refus de répondre aux demandes de dialogue social exprimées par le personnel et leur syndicat CGT. L'envoi de la police municipale pour tenter de perturber une réunion d'information syndicale des agents au Centre Technique Municipal, ou accueillir les agents en lutte, en dit long sur votre conception du dialogue et de la concertation.

Ces salariés, monsieur le Maire, ne sont pas des voyous, mais des agents qui entendent accomplir leur mission au service de la population et de la meilleure manière possible. Preuve en est, une nouvelle fois, qu'en matière de contrat social et de dialogue social, vous êtes totalement Macron-compatible.

Votre attitude vis-à-vis du personnel a pour objectif la désorganisation du service public afin de justifier aujourd'hui et demain votre volonté de privatiser des pans entiers des services communaux. Cette volonté néolibérale de détruire des services publics est en totale osmose avec les choix de monsieur MACRON dont malheureusement nous constatons tous les jours les effets dans les hôpitaux, les EHPAD, ou encore les prisons, pour ne parler que de l'actualité.

Comme vous le demandent la CRC mais surtout les agents, nous vous demandons donc de prendre enfin le chemin du dialogue social, du respect des personnels, pour que les Blanc-Mesnilois retrouvent enfin le service public communal auquel ils ont légitimement droit.

Je vous remercie de m'avoir laissé la parole.

**MONSIEUR LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :**

Nous n'allons pas faire le débat, ce n'est pas à l'ordre du jour et cela n'a pas d'intérêt. Je laisse de côté la propagande ; je vais vous répondre simplement sur deux ou trois petits points.

Sur monsieur MACRON, c'est connu, et je ne suis même pas constructif, je suis un affreux Républicain et je ne suis même pas Macron-compatible, donc je ne vois pas du tout le sens de l'intervention.

Sur la CRC, elle dit bien qu'il y a des problèmes de gestion du personnel, mais qu'ils sont issus de la gestion de la majorité précédente et que nous n'avons pas pu en à peine deux ans (puisque c'est en fait un an et trois trimestres) de notre gestion, tout réaliser, tout remettre d'équerre. Il y avait tellement de choses à faire ! Nous en avons fait beaucoup mais nous n'avons pas pu régler toutes les lacunes que vous nous avez laissées.

La police municipale : quand un syndicat nous demande une salle, on lui donne une salle ; quand il se présente à un autre endroit et qu'il veut passer en force, il doit se conformer comme tout le monde. Même les syndicalistes doivent se conformer aux règles, dans une société c'est comme ça. En tout cas, au Blanc-Mesnil, on respecte les règles.

Pour ce qui est de ceux que vous appelez « les grévistes », à vous entendre ils étaient nombreux, sauf que Le Parisien lui-même a publié des photos et dit lui-même que finalement, une fois de plus, c'est un fiasco. Cela fait plus de trois ans que vous essayez de monter des grèves en expliquant aux agents qu'on est des affreux, qu'on ne les respecte pas. Je vous renvoie à la gestion de la DRH de madame ASCOUA. Je rappelle que quand j'ai viré madame ASCOUA, et il y avait des bonnes raisons qui ont été d'ailleurs indiquées par la CRC aussi, j'ai entendu les bouchons de champagne sauter. Les agents ont fait la fête le jour où votre DRH est partie et ça, c'est une réalité !

Alors, je ne reçois pas de leçons de morale sur ce sujet. D'ailleurs, il suffisait de compter vos agents grévistes sur la photo du Parisien : il y en avait 20 le premier jour et un peu plus d'une dizaine sur l'autre sujet ; et encore, parmi ces personnes il y avait un certain nombre d'agents à qui on avait monté la tête, à qui on n'avait pas dit la vérité. Ils vont recevoir un courrier de ma part qui va leur expliquer le but de la démarche. Quel est-il ? Je le dis pour le public.

Jusqu'à présent, lors de la pause méridienne (la pause du déjeuner dans les écoles), différents services intervenaient. On n'avait aucune visibilité, c'est-à-dire que les gens qui faisaient le ménage étaient amenés à servir les gamins, les gens qui étaient là pour d'autres tâches servaient également, et on complétait par des vacataires. Je dis bien : des vacataires. Cela, c'était votre système.

Aujourd'hui, nous proposons aux vacataires de leur faire des contrats, c'est-à-dire de leur assurer un peu plus de sécurité, un peu plus de droits, et de faire en sorte que les gens travaillent sur les fonctions qui sont les leurs, c'est-à-dire que les gens qui font le ménage font le ménage, les gens qui sont là pour servir à manger servent à manger, et chacun dans son travail, dans son rôle. Cela veut dire que les écoles seront mieux nettoyées puisque les agents passeront plus de temps à faire le ménage, et ainsi de suite. La pause des cinq heures pour le ménage tient au job lui-même. Il faut faire le ménage quand les enfants ne sont pas dans les écoles donc tôt le matin et un peu plus tard le soir, c'est comme ça et les gens qui travaillent dans ce domaine-là le savent dès le départ.

Donc la pause des cinq heures... Oui, avant il n'y avait pas cinq heures puisqu'ils servaient à la cantine, entre deux. Mais pendant ce temps-là ils ne faisaient pas le ménage après, c'étaient des heures de ménage qui nous manquaient.

Donc, je peux vous dire que les personnes, et elles sont nombreuses, qui sont dans ce cas-là et qui habitent Le Blanc-Mesnil sont tout à fait satisfaites. Elles nous disent : « Ça améliore notre qualité de vie ». Après, il y a les personnes qui habitent un peu plus loin, et là je peux comprendre que ça pose un problème. Mais, on gère les choses globalement et dans l'intérêt général.

Cette réforme sera expliquée aux agents eux-mêmes, parce que je tiens absolument à ce qu'ils aient la vérité entre les mains et qu'ils aient la réalité sous les yeux et signée de ma plume. De toute façon, ils ne sont pas très nombreux à s'être laissé phagocyter. On voit bien que parmi les grévistes il y a toujours les mêmes, vous avez d'ailleurs de moins en moins de sympathisants virulents puisque plus ça va, moins il y a de grévistes. On voit bien que la CGT prépare les élections professionnelles de la fin de l'année. On agite un peu le paysage, on essaye de sauter sur tout ce qu'on trouve mais la réalité, c'est que les agents ne réagissent pas parce que globalement ils s'estiment bien mieux traités que par le passé.

D'ailleurs, j'en veux pour exemple le magnifique CTM qui sera inauguré avant l'été, dans lequel ils trouveront place et ils trouveront une bien meilleure qualité de travail que par le passé. Personnellement, j'avais honte, je dis bien : j'avais honte, de laisser les agents travailler dans un CTM limite insalubre, et ça, c'est l'héritage que vous nous avez laissé.

**M. HAIKAL DRINE :**

Monsieur le Maire, j'ai une question, parce que je n'ai pas eu de réponse suite à la question que je vous ai posée le 21 décembre.

**MONSIEUR LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :**

Il y a eu une réponse. On ne va pas relancer le débat. Si tu veux sortir, tu peux sortir comme la dernière fois.

**M. HAIKAL DRINE :**

Alors vous me laissez parler, s'il vous plaît. Je n'ai pas eu de réponse de votre part, claire, ça fait un mois quand même. Vous parlez du PV du 21 décembre, j'aurais espéré avoir une réponse ou même un appel de votre part pour me dire votre positionnement. J'ai été sollicité par des administrés, par les Blanc-Mesniloises et les Blanc-Mesnilois...

**MONSIEUR LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :**

Nombreux sûrement !

**M. HAIKAL DRINE :**

Bien entendu ! Concernant cette problématique. Suite à cela, je n'ai pas eu de réponse claire à leur donner.

**MONSIEUR LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :**

Il y a eu une réponse.

**M. HAIKAL DRINE :**

La réponse n'a pas été claire pour ces citoyens-là.

**MONSIEUR LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :**

Elle est claire.

**M. HAIKAL DRINE :**

Maintenant, pour moi, qui ne dit mot consent.

**MONSIEUR LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :**

Mais bien sûr !

**M. HAIKAL DRINE :**

Comme je vous l'ai dit, je ne retrouve pas cet engouement qu'on avait en 2014 de « travail » parce qu'on a été élu majoritairement, tous ensemble, pour un projet. Aujourd'hui, les propos qui ont été tenus, divers, par rapport à nos engagements mais aussi par rapport à mes valeurs, mes convictions...

**MONSIEUR LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :**

Eh bien voyons !

**M. HAIKAL DRINE :**

Donc, je vous le dis, par rapport à cette problématique-là, et comme je n'ai pas eu de retour de votre part... A un moment donné on se pose questions, on se dit : est-ce que cette majorité peut condamner des propos nauséabonds et graves ?

Pouvez-vous me laisser terminer ? Je m'appelle Haikal DRINE, c'est mon nom de famille. Merci. Donc par rapport à cette problématique-là, et au vu de votre absence de réponse claire, à un moment donné je me dis que je ne peux pas assister à ce débat ce soir, encore une fois, car par rapport à mes valeurs républicaines ça ne concorde pas, par rapport aux propos qui ont été tenus par votre directeur de Cabinet.

**MONSIEUR LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :**

Très bien, ce sont des propos qui n'engagent que Monsieur DRINE. On passe au point suivant.

**M. HAIKAL DRINE :**

Je vous souhaite à tous une bonne soirée, et merci de votre réponse très claire.

**MONSIEUR LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :**

Très bien, merci de ce passage.

Nous votons pour le PV.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 27 voix POUR, 9 voix ABSTENTIONS (le groupe d'opposition « Blanc-Mesnil au cœur ») et 2 voix ABSTENTIONS (le groupe d'opposition « Vert et Ouvert »),

- APPROUVE le procès-verbal du Conseil Municipal du jeudi 21 décembre 2017.

<b>1. ELECTION DE LA COMMISSION DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC</b>
---

**MONSIEUR LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :**

A la proportionnelle, il y a quatre postes pour la majorité et un poste pour l'opposition. Nous vous faisons une proposition, si vous le souhaitez, nous votons à main levée. Nous avons essayé de joindre Didier MIGNOT mais nous n'avons pas eu de réponse de votre part. Nous proposons de reconduire les gens, la même commission qu'à la CAO, c'est-à-dire : Didier MIGNOT, titulaire et Alain RAMOS en suppléant. Vous souhaitez changer ? C'est pour la DSP... Vous préférez Hervé BRAMY, Jean-Yves SOUBEN, d'accord.

Donc, nous intégrons les quatre de chez nous et Hervé BRAMY est titulaire, Jean-Yves SOUBEN est suppléant. Vous êtes d'accord comme ça.

Il faut voter pour avoir l'autorisation de faire le vote à main levée. Qui est pour le vote à main levée ?

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- APPROUVE la levée du vote à bulletin secret pour désignation de la commission de délégation de service public.

**M. DIDIER MIGNOT :**

Pouvons-nous savoir qui sont les nouveaux candidats ?

**MONSIEUR LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :**

Vous l'avez sur la table. Je le dis pour les personnes dans la salle :

**Majorité municipale :**

- Titulaire Carmen HERSEMEULE, suppléant Claude DELMOTTE ;
- Titulaire Emile RUBIO, suppléante Sylvie VIOLET ;
- Titulaire Gérard PERRIER, suppléante Corinne PEPE ;
- Titulaire Antoine DI CIACCO, suppléante Christine CERRIGONE.

**Opposition municipale :**

- Titulaire Hervé BRAMY, suppléant Jean-Yves SOUBEN.

Qui est pour cette liste ?

Le Conseil Municipal,

- PROCEDE, conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur, à la désignation des 5 membres titulaires et des 5 membres suppléants de la commission de délégation de service public, au scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste, comme suit :

Votants : 38

Blancs et nuls : 0

Exprimés : 38

Nombre de sièges à pourvoir : 5 titulaires et 5 suppléants

Ont obtenu :

Liste présentée par la majorité municipale : 27 voix, soit 4 sièges titulaires et 4 sièges suppléants

**Titulaires :** Mme Carmen HERSEMEULE, M. Emile RUBIO, M. Gérard PERRIER, M. Antonio DI CIACCO



**Suppléants :** Mme Claude DELMOTTE, Mme Sylvie VIOLET, Mme Corinne PEPE, Mme Christine CERRIGONE

Liste présentée par les groupes « Blanc-Mesnil au coeur » et « Vert et Ouvert » : 11 voix, soit 1 siège titulaire et 1 siège suppléant

**Titulaire :** M. BRAMY

**Suppléant :** M. SOUBEN

- PROCLAME élu pour siéger au sein de la commission de délégation de service public :

Monsieur le Maire (ou son représentant), membre de droit et 5 membres titulaires et 5 membres suppléants ainsi qu'il suit :

**Titulaires :** Mme Carmen HERSEMEULE, M. Emile RUBIO, M. Gérard PERRIER, M. Antonio DI CIACCO et M. BRAMY.

**Suppléants :** Mme Claude DELMOTTE, Mme Sylvie VIOLET, Mme Corinne PEPE, Mme Christine CERRIGONE et M.SOUBEN.

<p><b>2. DELEGATION DES MARCHES FORAINS – APPROBATION DU CHOIX DU DELEGATAIRE TEMPORAIRE ET DU CONTRAT DE CONCESSION</b></p>
--

**MONSIEUR LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :**

Pour informer le public, la société qui était délégataire des marchés forains de la Ville (centre-ville, Casanova et Tilleuls) a été mise en redressement judiciaire. Comme son contrat se terminait dans six mois, c'est-à-dire à l'été, nous avons été obligés de choisir à la va-vite un délégataire temporaire. C'est ce choix que nous vous proposons d'entériner. Il va de soi qu'on a lancé une DSP pour le renouvellement dans les règles, à l'été, à la fin du contrat normal, d'un nouveau délégataire, qui pourra être celui-ci ou un autre.

Qui est pour l'adoption de ce mémoire ?

**M. JEAN-YVES SOUBEN :**

Nous sommes contre. Je l'ai dit la dernière fois, ce qui ne nous va pas... D'ici cet été on aura peut-être le temps de rectifier cela, le système d'élimination des déchets ne nous convient pas, il faudrait éviter de faire de l'incinération, on a d'autres moyens. Si on pouvait en tenir compte d'ici la prochaine délégation, ce serait intéressant.

**MONSIEUR LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :**

C'est entendu.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 27 voix POUR, 9 voix POUR (le groupe d'opposition « Blanc-Mesnil au cœur ») et 2 voix CONTRE (le groupe d'opposition « Vert et Ouvert »),

- ATTRIBUE la délégation de service public des marchés forains à la société Géraud et Associés, sise 27, bd de la République à Livry-Gargan (93190) pour une période de six mois, du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2018.
- INDIQUE que compte tenu des délais nécessaires au choix d'un nouveau délégataire à l'issue de la procédure de renouvellement de cette délégation, cette période pourrait être prolongée jusqu'au dernier jour du mois au cours duquel la Ville notifiera au candidat retenu sa décision d'attribution du contrat de concession pour une durée de trois ans.
- AUTORISE monsieur le Maire à signer le contrat de concession et tout document y afférent.
- AUTORISE monsieur le Maire à signer tout avenant relatif à la prolongation éventuelle de la délégation temporaire.
- DIT que les crédits nécessaires sont inscrits aux chapitre et article budgétaires correspondants.

**3. GRAND PARIS EXPRESS – CESSIONS ET CONVENTIONS D'OCCUPATION ET DE PARTICIPATION LIANT LA VILLE DU BLANC-MESNIL A LA SOCIETE DU GRAND PARIS DANS LE CADRE DU PROJET DE LA LIGNE 16**

**MONSIEUR LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :**

Je vais me permettre de faire un petit point sur l'arrivée des deux gares. Si nous avons eu le conseil municipal demain soir cela aurait été plus simple puisque les maires concernés par l'arrivée des gares sont conviés par le préfet de Région demain, à 16 heures 15. S'il y a des choses importantes, j'avertirai tout le monde.

Aujourd'hui, la situation laisse penser que pour notre gare de la ligne 16, c'est plutôt bien parti et dans les temps (j'espère ne pas me tromper mais c'est ce qui est dans l'air du temps) parce que tout simplement la zone d'entretien des rames est près de la gare d'Aulnay - 3000. Comme nous sommes juste avant et on a besoin d'entretenir les trains, nous pouvons penser que ça ira jusqu'à Aulnay. Ce sera peut-être un peu différé pour les gares qui suivront Aulnay mais Le Blanc-Mesnil étant juste avant, je pense que nous aurons notre gare de la ligne 16, c'est-à-dire la gare située au sud du parc urbain, à côté du théâtre. Elle arrivera normalement dans les temps, donc en 2023.

Pour la ligne 17 on est un peu plus inquiet et le Sénateur CAPO-CANELLAS, ancien maire du Bourget, me disait que la ministre des Transports ne veut pas entendre cette extension au-delà de la gare de RER B du Bourget, jusqu'à Roissy, partant du principe (et il y a quelques arguments qu'il faut entendre) qu'il suffit de changer de quai pour prendre le RER B et aller jusqu'à Roissy.

On préfèrerait avoir notre gare, mais Vincent CAPO-CANELLAS me disait : « Je suis un des rares à essayer, mais c'est un miracle qu'on parle encore de cette gare du Blanc-Mesnil - Aéroport du Bourget sur la ligne 17 ». Il traite directement avec le Cabinet de monsieur MACRON pour que le dossier vive. Il dit : « On a un peu de plomb dans l'aile, on se bat, mais il n'y a plus que le Cabinet de monsieur MACRON qui l'envisage encore ; si ça ne tenait qu'à la ministre des Transports ce serait réglé ». On attend donc les annonces de demain.

Pour ce soir, je demande au conseil municipal de voter en trois délibérations.

- La première concerne la cession des terrains à la Société du Grand Paris Express.
- La deuxième, les occupations temporaires.
- La troisième, les conventions de participations financières et là, je souhaite remercier l'administration qui s'est battue pour qu'on obtienne un maximum de la Société du Grand Paris, notamment la Direction Générale des Services, la Direction Générale et Madame MIRI en premier lieu, que je tiens à citer, et Gérard LESUISSE au Cabinet.

Dans le meilleur des cas, on nous disait : « Vous allez obtenir de la Société du Grand Paris, [on abat le Dojo, on nous prend un peu de terrain] 3 M€ d'indemnisation, allez peut-être 4 M€ s'ils sont généreux » ; aujourd'hui, on obtient plus de 14 M€. Cela s'est passé au couteau, il y a eu des bras de fer, nous n'avons rien lâché, cela a duré des mois et des mois, des réunions et des réunions, mais nous avons obtenu plus de 10 M€ de plus que ce qui était espéré.

Tout cela va bien sûr dans les caisses de la Ville, cela nous permettra de participer un peu plus au Dojo, nous aurons moins à sortir de la poche ; et à améliorer les espaces verts puisque vous savez que nous avons prévu de ramener le parc jusqu'à l'avenue de la Division Leclerc. Je tiens à signaler ce gros travail et cette belle réussite de l'administration et de la majorité municipale sur ce dossier.

Je vous propose de mettre au vote dans un premier temps la cession des terrains.

Il y a des questions. Monsieur RAMOS.

#### **M. ALAIN RAMOS :**

Dans la rue Victor Basch il y a encore deux riverains qui se plaignent de leurs relations avec la Société du Grand Paris pour les indemnisations...

#### **MONSIEUR LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :**

Les tréfonds ?

**M. ALAIN RAMOS :**

Oui. Je vous ai écrit une lettre.

**MONSIEUR LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :**

Je l'ai reçue.

**M. ALAIN RAMOS :**

J'ai revu les riverains aujourd'hui, ils m'ont demandé de vous faire part de leurs préoccupations ; ils sont deux dans ma rue, je ne parle que de ceux de ma rue.

**MONSIEUR LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :**

C'est très peu mais déjà suffisant pour s'en inquiéter. Vous abordez dans votre courrier la possibilité qu'on prenne un avocat mais on ne peut pas, ce n'est pas légal. C'est une négociation entre la Société du Grand Paris, qu'on va rencontrer, à qui on va dire « attention »... On leur a déjà mis une fois une fessée parce qu'ils avaient inquiété les gens et n'avaient pas été très habiles dans leur première approche, on le leur a dit, ils en ont tenu compte, mais on va les rencontrer pour leur dire d'être un peu plus coulants et de donner satisfaction aux gens qui, probablement, s'attendaient à toucher plus en indemnités.

**M. ALAIN RAMOS :**

Le propos des riverains de ma rue, c'est : les garanties après. C'est-à-dire que l'argent compte fort probablement, mais ils se demandent s'il y a des garanties pour qu'il n'y ait pas une détérioration après. Donc, le délai de garantie, une fois que le tunnel sera fait, les passages, etc.

**MONSIEUR LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :**

Etaient-ils à la réunion l'autre jour ?

**M. ALAIN RAMOS :**

Oui, ils étaient présents.

**MONSIEUR LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :**

La Société du Grand Paris a été très précise là-dessus, ça passe tellement bas qu'il n'y a aucun risque normalement de...

**M. ALAIN RAMOS :**

Dans la rue, ça passe à dix mètres.

**MONSIEUR LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :**

Un peu plus haut... Je veux bien qu'on reprenne langue. On les voit de toute façon bientôt pour la signature de la convention. Philippe YVIN sera présent en mairie pour signer ce protocole, donc on abordera toutes les questions, y compris celles qui vont les fâcher un peu, bien sûr. Merci de cette intervention, monsieur RAMOS.

Monsieur SOUBEN.

**M. JEAN-YVES SOUBEN :**

Juste une précision sur ce que vous disiez sur la ligne 17. Il faut vraiment regarder dans le détail. Sur la ligne Nord... Je ne remets pas en cause la ligne 17 Sud qui a tout son intérêt jusqu'au Musée de l'Air, donc sur ce qu'on appelait le « quartier de l'aviation » au Blanc-Mesnil, c'est là qu'il y a encore des habitants concernés par cette ligne, mais après, la ligne a été emmenée dans les champs pour faire plaisir à EuropaCity et il y a zéro habitant dans un périmètre très large autour de cette gare. Ensuite, autour de la gare du PEX il y a zéro habitant dans un rayon de 800 mètres. Puis, Roissy 1, Roissy 2, zéro habitant. Ensuite, Le Mesnil-Amelot, zéro habitant. Donc, je pense que le Blanc-Mesnilois qui souffre dans le RER B verrait plus le 1,7 milliard d'euros investi dans l'amélioration du RER B, notamment du tunnel entre la Gare du Nord et Châtelet, plutôt que d'aller faire plaisir à EuropaCity et de faire une gare en plein milieu des lapins.

**MONSIEUR LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :**

Merci de cette intervention. Je ne suis pas loin de penser la même chose, même s'il vaudrait mieux économiquement qu'on ait cette gare sur Le Blanc-Mesnil, la ligne 17, mais c'est vrai que ce projet EuropaCity n'a pas de sens, d'ailleurs on va voter un vœu j'espère tous ensemble, à l'unanimité, pour le combattre une nouvelle fois. Pour ne rien vous cacher, j'ai été un peu surpris lors de la dernière session plénière de la Région, d'entendre la présidente, dont je partage beaucoup de ses points de vue, mais pas celui-ci, dire : « On va réduire le compas et il faut laisser sa chance au projet ». Je continuerai à me battre pour que ce projet ne voie pas le jour, personnellement.

Monsieur MIGNOT.

**M. DIDIER MIGNOT :**

Sur le rapport que vous présentez, on va voter pour les deux premières délibérations et s'abstenir sur la troisième, les aspects plus locaux. Mais, on se félicite évidemment que les choses avancent de ce point de vue-là. Sur ce que vous disiez en termes de délai, je crois qu'on est dans une phase où malheureusement l'incertitude prédomine dans tous les sujets. Vous évoquiez des propos de Vincent CAPO-CANELLAS et d'autres, on a d'autres échos. Malheureusement, personne ne sait qui détient la vérité, jusqu'aux annonces du Président de la République. Ce n'est d'ailleurs pas une question de mensonge ou de vérité...

**MONSIEUR LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :**

Nous aurons des informations demain.

**M. DIDIER MIGNOT :**

Oui, demain, sans doute. J'ai comme information, y compris par Michel CADOT, le fait que la ligne 16 serait reportée à 2026 et qu'on parle de 2030 pour la ligne 17, mais on est tous un peu dans l'expectative. Je crois qu'il faut se mobiliser ensemble pour exiger d'abord que le Grand Paris Express se fasse, et se fasse bien, sur toutes les lignes. Après, il y a le débat sur la ligne 17, j'entends, mais dans l'état actuel des choses une petite parcelle de renoncement serait catastrophique pour le projet dans son ensemble. Donc, il faut que nous soyons assez déterminés pour, ensemble, exiger que ce projet se réalise bien.

Puisqu'on parlait de financement, on peut être légitimement en colère, et notamment les usagers du RER B, sur le projet Charles de Gaulle Express qui reliera la Gare de l'Est à l'aéroport Roissy Charles de Gaulle sans desserte du tout de la Seine-Saint-Denis, qui va emprunter en cas de dysfonctionnement les voies du RER B, qui va perturber le Transilien et le train Picardie. Tout cela coûte 1,7 milliard. Les sénateurs, un peu dans un mouvement d'humeur, ont refusé que l'Etat prête cet argent public pour une voie ferrée privée, et nous pensons que cet argent doit au contraire aller à la réussite et au fait qu'on tienne les délais en matière de Grand Paris Express, ou à tout le moins qu'on améliore significativement la ligne B du RER. C'est un sujet. Il est important qu'on dise aux Blanc-Mesnilois qu'il faut qu'on se mobilise sur cette question des transports en commun qui sont un enjeu régional, voire national, pour notre pays, surtout entre la capitale de la France et un des plus grands aéroports du monde.

Donc, il faut qu'on ne lâche rien, et encore une fois, toute once de petit renoncement pourrait avoir des effets catastrophiques. Tenons bon ensemble sur cette question du Grand Paris Express.

**MONSIEUR LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :**

D'ailleurs, c'était dans le cahier des charges pour la ligne 17, pour obtenir les Jeux Olympiques... Si, d'aller jusqu'à la gare Blanc-Mesnil...

**M. DIDIER MIGNOT :**

Juste pour rebondir, parce que c'est un sujet extrêmement passionnant et extrêmement important pour la vie quotidienne des habitants : aujourd'hui on nous rabâche sans arrêt les Jeux Olympiques, il faut savoir que dans le dossier... La loi olympique va être d'ailleurs discutée et Tony ESTANGUET l'a dit à Fabien GAY pas plus tard qu'avant-hier, sur la question du Charles de Gaulle Express : il ne figure pas dans le dossier olympique alors que les lignes 16 et 17 figurent dans ce dossier qui a valu la validation des JO à Paris. Nous sommes favorables aux Jeux Olympiques, mais ne nous laissons pas enfumer sur la question des Jeux Olympiques, et de CDG Express qui serait l'alpha et l'oméga, de toute façon CDG Express ne sera pas réalisé pour les JO.

**MONSIEUR LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :**

Nous passons au vote.

**Grand Paris Express ligne 16 – Cession à la société du Grand Paris d'une partie des parcelles AE n°19p et AY n°501p et des tréfonds impactés par le projet :**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

➤ **CEDE à la SOCIETE DU GRAND PARIS :**

- une emprise de 3 623 m<sup>2</sup> de terrain bâti issue de la parcelle cadastrée section AE n°19 p sise 12 avenue de la division Leclerc correspond au DOJO Langevin au prix de 2 354 950 € incluant l'indemnité de emploi.

- un pavillon de gardien d'une emprise de 919 m<sup>2</sup> issue de la parcelle cadastrée section AE n°19 p sise 12 avenue de la division Leclerc au prix de 286 000 € incluant l'indemnité de emploi.

- une emprise de 1284 m<sup>2</sup> issue de la parcelle cadastrée section AY n°501 p sise 106 avenue Charles Floquet au prix de 41 000 € incluant l'indemnité de emploi.

- les tréfonds de 22 emprises cadastrées ou appartenant au domaine public pour un montant total de 71 587 € incluant l'indemnité de emploi.

*Ces sommes sont susceptibles d'évoluer à la marge afin de tenir de la vérification de la pleine propriété des tréfonds du fait que l'un des tréfonds se situerait sur la commune d'Aulnay-sous-bois et non celle du Blanc-Mesnil.*

**Grand Paris Express ligne 16 – Approbation et signature des conventions d'occupation temporaire entre la Ville et la société du Grand Paris :**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

➤ **AUTORISE** monsieur le Maire, à signer avec la SOCIETE DU GRAND PARIS des conventions d'occupation temporaire relative :

- l'emprise de la gare à savoir 3977 m<sup>2</sup> issus de la parcelle cadastrée section AE n°19p, 1044 m<sup>2</sup> issus de la parcelle cadastrée AE n°57p et 691 m<sup>2</sup> issus du domaine public (contre allée de la division Leclerc) pour un montant de 58,50 €/m<sup>2</sup> par an (soit une somme de 334 152 € maximale annuelle en année pleine) jusqu'au 31 décembre 2023.

- l'emprise du puit de secours P104 : pour le chantier système pendant une durée d'un an sur une surface de 9000 m<sup>2</sup> issue de la parcelle cadastrée AY n°501p pour un montant de 3 €/m<sup>2</sup> (soit 27 000 € pour un an) et pour le chantier génie civil jusqu'au 31 décembre 2023 sur une surface de 1713 m<sup>2</sup> issue de la parcelle cadastrée AY n°501p pour un montant de 3 €/m<sup>2</sup> (soit une somme de 5 139 € maximale annuelle).

**Grand Paris Express ligne 16 – Approbation et signature des conventions relatives aux modalités de reconstitution des équipements impactés par le projet du Grand Paris, entre la Ville et la société du Grand Paris :**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 27 voix POUR, 9 voix ABSTENTIONS (le groupe d'opposition « Blanc-Mesnil au cœur ») et 2 voix CONTRE (le groupe d'opposition « Vert et Ouvert »),

- AUTORISE, monsieur le Maire à signer avec la SOCIETE DU GRAND PARIS des conventions de participation relatives à :

- la reconstitution et réalisation de la Maison des Arts Martiaux (à hauteur de 3 975 000 € TTC), la remise en état des espaces extérieurs du DOJO dans la limite du chantier occupé (477 240 € TTC), la remise en état du parc urbain dans la limite du chantier occupé (125 280 € TTC), la reconstitution de la contre-allée avenue de la division Leclerc (3 000 000 € TTC).

- la reconstitution des équipements sportifs, pour le terrain de sandball (125 874 € TTC), le terrain de football (626 400 € TTC).

- les aménagements induits des précédents travaux à savoir du parc urbain pour une surface de 600 m<sup>2</sup> et un montant de 316 800 € TTC et de manière conditionnelle, une nouvelle phase de 1300 m<sup>2</sup> dans le parc urbain pour un montant de 842 400 € TTC.

**4. PROJET URBAIN AUTOUR DE LA GARE « LE BLANC-MESNIL » LIGNE 16 – SUPPRESSION DE LA SERVITUDE D'ARCADES ET DE PASSAGES PIETONS ISSUE D'UN ACTE DU 22 DECEMBRE 1990**

**MONSIEUR LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :**

Qui est pour l'adoption de ce mémoire ?

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 27 voix POUR, 9 voix CONTRE (le groupe d'opposition « Blanc-Mesnil au cœur ») et 2 voix CONTRE (le groupe d'opposition « Vert et Ouvert »),

- SUPPRIME la servitude pour réalisation d'arcades et passages piétons établie aux termes d'un acte de vente par la Commune du Blanc-Mesnil à la Société d'Aménagement Economique et Social des Villes d'Aulnay-sous-Bois, le Blanc Mesnil, Sevran et Villepinte, reçu le 22 décembre 1990 par Maître KRAUS, Notaire à Aulnay-sous-Bois et publié au 3ème bureau des hypothèques de Bobigny le 2 avril 1990 volume 1990P n°1670 uniquement en ce qu'elle concerne la parcelle BK n°59 objet de la vente en date du 18 décembre 2017.



**5. PROJET URBAIN – SECTEUR ABBE NIORT****MONSIEUR LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :**

Ce sont les terrains de l'EPFIF qui vont être rachetés par les nouveaux constructeurs pour mener à bien un projet sur l'îlot Abbé Niort.

Là encore, il y a trois délibérations :

- Acquisition des parcelles.
- Cession des parcelles (il faut bien sûr les acheter avant de les revendre avec un bénéfice pour la Ville).
- Autoriser les nouveaux constructeurs à déposer les demandes d'urbanisme.

**M. DIDIER MIGNOT :**

Juste une explication de vote. Nous n'allons pas refaire le débat, nous l'avons à chaque conseil municipal. Nous sommes favorables à la régénération urbaine de cette partie de la Ville, y compris à travailler une entrée de ville, c'est d'ailleurs pourquoi nous avons conventionné avec l'EPFIF en d'autres temps, mais nous ne sommes pas favorables au projet, donc nous voterons contre mais pour des raisons que vous connaissez : logement social, etc. Je n'y reviens pas.

**MONSIEUR LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :**

C'est un projet que vous ne connaissez pas encore, vous votez contre un projet que vous ne connaissez pas.

**M. DIDIER MIGNOT :**

Raison de plus, vous nous volez des logements sociaux.

**MONSIEUR LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :**

Il n'y a pas assez de logements sociaux donc vous en voulez encore un peu plus.

**M. DIDIER MIGNOT :**

Entre autres...

**M. HERVE BRAMY :**

Il y a 8 000 demandeurs au Blanc-Mesnil, Monsieur MEIGNEN.

**MONSIEUR LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :**

8 000 c'est exagéré, mais vous nous en avez laissé 3 500 ou 4 000.

**M. HERVE BRAMY :**

8 700 demandes de logement.

**MONSIEUR LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :**

Dont la moitié que vous nous avez laissée. En arrivant, nous avons trouvé les demandeurs, malgré tout le social que vous avez fait !

**M. DIDIER MIGNOT :**

Est-ce que je peux finir mon propos ?

**MONSIEUR LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :**

C'est Monsieur BRAMY qui vous coupe. Allez-y, terminez.

**M. DIDIER MIGNOT :**

Donc, on ne connaît pas le projet, ce n'est pas dans la note. Si vous voulez qu'on se prononce...

**MONSIEUR LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :**

Laissez une chance au projet, pour reprendre les propos de la présidente de la Région.

**M. DIDIER MIGNOT :**

La confiance n'exclut pas le contrôle.

**MONSIEUR LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :**

**Projet urbain – Secteur Abbé Niort – Acquisition des parcelles cadastrées BE 654, BE 787, BE 007 et BE 008 – Acquisition des lots 1 à 13, 15, 19 à 24 du bien cadastré BE 470 sis 7, rue Marcel Legrand – Propriétés de l’Etablissement Public Foncier d’Ile-de-France (EPFIF) au titre de la convention d’intervention foncière :**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 27 voix POUR, 9 voix CONTRE (le groupe d’opposition « Blanc-Mesnil au cœur ») et 2 voix CONTRE (le groupe d’opposition « Vert et Ouvert »),

- APPROUVE l’acquisition des parcelles cadastrées BE 654, BE 787, BE 007 et BE 008 – acquisition des lots 1 à 13, 15, 19 à 24 du bien cadastré BE 470 sis 7, rue Marcel Legrand - propriétés de l’Etablissement Public Foncier d’Ile-de-France (EPFIF) au titre de la convention d’intervention foncière.
- AUTORISE monsieur le Maire à signer tout acte et documents afférents à cette acquisition.
- AUTORISE monsieur le Maire à déposer toutes demandes d’autorisations d’urbanisme nécessaires à la réalisation du projet.

**Projet urbain – Secteur Abbé Niort – Cession des parcelles cadastrées BE 654, BE 787, BE 007 et BE 008 au profit de la société les Nouveaux constructeurs :**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 27 voix POUR, 9 voix CONTRE (le groupe d’opposition « Blanc-Mesnil au cœur ») et 2 voix CONTRE (le groupe d’opposition « Vert et Ouvert »),

- APPROUVE la cession des parcelles cadastrées BE 654, BE 787, BE 007 et BE 008 au profit de la société LES NOUVEAUX CONSTRUCTEURS
- AUTORISE monsieur le Maire à signer tout acte et documents afférents à cette cession.

**Projet urbain – Secteur Abbé Niort : Accord donné aux Nouveaux constructeurs de déposer les demandes d’autorisation d’urbanisme :**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 27 voix POUR, 9 voix CONTRE (le groupe d’opposition « Blanc-Mesnil au cœur ») et 2 voix CONTRE (le groupe d’opposition « Vert et Ouvert »),

- AUTORISE la société LES NOUVEAUX CONSTRUCTEURS à déposer toutes demandes d’autorisations d’urbanisme nécessaires à la réalisation du projet.

**6. DEMANDES D’AUTORISATION DE DEPOT DE PERMIS DE CONSTRUIRE POUR LA CREATION DU PRACTICE DE GOLF,**

**L'AMENAGEMENT D'UN CLUB HOUSE ET LA CREATION D'UNE SECTION SPORTS-ETUDES A LA FERME PASQUIER****MONSIEUR LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :**

Là encore, ce sont trois délibérations différentes :

- Autoriser le Maire à déposer la demande de permis de construire pour la création d'un practice de golf.
- Autoriser le Maire à déposer la demande de permis de construire pour l'aménagement de la ferme Pasquier et la réalisation d'un Club House.
- Autoriser le Maire à déposer la demande de permis de construire pour l'Académie Sport-Etudes (je ne sais pas comment on l'appellera) qui sera un centre de formation pour différents sports de la Ville.

Avez-vous des positions à exprimer ?

**M. DIDIER MIGNOT :**

Nous voterons contre ce rapport. D'abord, on a une vingtaine de lignes pour expliquer un projet qui semble un peu d'envergure parce que la ferme Pasquier, ça parle à beaucoup de Blanc-Mesnilois. Ce sujet aurait mérité un peu plus de précisions que ce simple rapport.

Vous évoquiez des Sport-Etudes, c'est indiqué dans la note, c'est le football et le judo...

**MONSIEUR LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :**

Le tennis aussi, et d'autres sports éventuellement. On ne sait pas encore où on va, il y a deux sports de base où on est sûr d'avoir du monde, et ensuite il est possible d'avoir des tennismen...

**M. DIDIER MIGNOT :**

Cette Académie Sport-Etudes, est-ce une Académie privée ? Est-ce en rapport avec le rectorat ? Comment cela se passe-t-il ? C'est la première question.

Vous évoquez un Club House, qui va le gérer ? Est-ce en régie municipale ? En DSP ? De toute façon, ce rapport ne nous convient pas, nous voterons contre, mais c'est bien d'avoir des éléments de précisions.

**MONSIEUR LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :**

Je vais vous éclairer, vous changerez peut-être d'avis après. De la même manière qu'on a jugé que mettre le jeu d'échecs dans les écoles était un plus apporté aux enfants, le fait de créer le Summer Camp était quelque chose de nouveau, l'idée est que ce n'est pas parce qu'on est dans une Ville populaire, dans un département populaire, qu'on n'a pas droit à un certain nombre d'activités, dont le golf.

On a fait former par la Fédération Française de Golf quelques uns de nos éducateurs pour mettre dans le périscolaire l'apprentissage du golf, on a vu que ça mordait, pas dans toutes les écoles, mais un peu. On a aussi des séniors qui apprennent à jouer au golf à Chantilly. On a senti un début d'engouement pour ce sport, et après tout pourquoi ne pas faire en sorte que les adultes, mais aussi les enfants des écoles puissent, dans le temps scolaire et le périscolaire, accéder à cette pratique.

Nous n'avons évidemment pas l'emplacement pour faire un golf. Le meilleur endroit pour placer ce practice... Je ne sais pas si vous pratiquez, mais ce sont des tapis, sur deux niveaux, et un champ (« range ») sur lequel on tape les coups longs. Le meilleur endroit est dans le prolongement des serres municipales ; on a là un terrain vague, jusqu'au rond-point Pablo Neruda. Là, on a de quoi faire un practice de golf, sur les « long ranges ».

Nous mettrons aussi une sortie de bunker, un tas de sable avec un green, juste à côté, et à l'intérieur de la ferme ce qu'on appelle le « putting-green » donc des trous pour taper les petits coups.

Une fois qu'on a cela, il faut le faire gérer par des professionnels parce qu'il faut un vrai prof de golf, qui fasse bien sûr des tarifs pour les écoles et les enfants, mais qui soit là aussi pour les adultes qui ont envie de pratiquer.

Il faut avoir une convention avec un vrai parcours de golf pas trop loin de chez nous pour que les gens, une fois un peu dégrossis, quand ils ont envie d'aller sur les parcours de golf, puissent aller à un tarif préférentiel jouer sur un vrai parcours, à Chantilly ; pas le grand club de Chantilly, personnellement je n'ai pas les moyens d'y aller, mais le Dolce ou des clubs comme cela pourraient nous accueillir.

Et puis, il y a la gestion du Club House et des salles éventuellement de réunion ou de séminaire, qui pourront servir à la Ville mais aussi pour recevoir telle ou telle entreprise pour un séminaire, avec un peu de golf à côté. La Ville ne sait pas le faire, nous ne sommes pas des pro et nous n'avons pas de prof de golf parmi les employés communaux, donc il va falloir déléguer la gestion de cette partie-là, dans un second temps.

On a besoin de rénover la ferme et on en profite pour rénover une aile complète de la ferme Pasquier pour abriter ce Club House avec une petite terrasse qui permettra de boire un thé ou autre et de regarder les gens jouer au golf.

Le deuxième point, c'est la Sport Académie ou le Sport-Etudes. On a senti le besoin notamment dans deux domaines :

- Le judo, puisque la Fédération Française de Judo suit avec beaucoup d'intérêt l'expérience du Blanc-Mesnil et nous propose de mettre dès la rentrée 2018 le Pôle Espoirs Jeunes régional pour toute la région Nord et Est de l'Ile-de-France, au Blanc-Mesnil, avec des formateurs payés par la Fédération Française de Judo.
- Le foot, qui a besoin aussi d'un centre de formation, et quand je vois nos gamins à 14 ans partir à Angers ou ailleurs, je me dis qu'on les coupe de leur famille et que s'ils avaient un endroit au Blanc-Mesnil... D'ailleurs, il y a une classe Foot à Mandela, et cela a été mis en place avant notre arrivée. Ce serait la suite logique de la classe Foot de Mandela de les accueillir après dans cette Académie.

Donc, l'idée est de rénover une autre aile ou la suite de l'aile de la ferme Pasquier pour y faire quelques dortoirs, une salle à vivre. Le restaurant du golf pourra servir des repas aux enfants, on mutualise. Egalement, faire quelques salles de classe pour que les enfants aient le choix d'intégrer la classe Sport de Mandela s'ils ont l'âge d'y aller, ou d'intégrer les cours à Mozart s'ils sont un peu plus âgés (en traversant le parc, c'est pratique), ou de suivre les cours sur site puisque là encore, on s'appuiera sur des gens ayant le savoir-faire, qui sont implantés à La Queue-en-Brie.

Nous avons visité les locaux ; ils ont restauré un vieux château. Nous gardons la main, nous allons investir pour la rénovation de cette ferme, mais nous signerons un contrat avec cette Académie et pendant un temps donné ils assureront la gestion de cette Académie et l'entretien du bâtiment.

Voilà le sens de l'histoire à cet endroit, en sachant que ce n'est pas réservé à certains sports. Nous savons qu'à travers le judo et le foot, ne serait-ce que la montée de la classe Foot de 3<sup>ème</sup> de Mandela et la Fédération Française de Judo, nous avons de quoi accueillir une quarantaine de gamins dès la rentrée 2018 puisque les travaux (ça fait partie du marché qui est en train d'être passé) devront être terminés à mi-août.

Voilà comment on imagine les choses à cet endroit de la Ville. Cela permet de rénover la ferme, de faire en sorte qu'elle soit mieux rentabilisée, mieux utilisée. Bien sûr, la Halle Eiffel qui est à l'intérieur continuera à être à la disposition des associations de la Ville... Oui, il n'est pas question de privatiser cela ; simplement, on touchera une redevance de la part de cette Académie. Le montant reste à fixer, ça dépend des besoins qu'ils ont mais on est en train d'évaluer la redevance qui sera demandée à ces gens qui savent gérer le Sport-Etudes, et qui en gèrent déjà un actuellement.

Monsieur SOUBEN.

**M. JEAN-YVES SOUBEN :**

On va voter contre. Vous allez dire qu'on est contre le golf, contre le fait que des enfants...

**MONSIEUR LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :**

Loin de moi cette idée ! Je ne me serais pas permis.

**M. JEAN-YVES SOUBEN :**

Je trouve cela fantastique, on a l'impression dans cette Ville que tout arrive, l'an zéro c'est l'année d'arrivée de Thierry MEIGNEN aux manettes !

**MONSIEUR LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :**

Merci de cet hommage, Monsieur SOUBEN.

**M. JEAN-YVES SOUBEN :**

Non, c'est l'impression que vous essayez de donner. En fait, il faut savoir que les gamins blanc-mesnilois jouent et s'entraînent au golf depuis très longtemps dans cette Ville. Notamment, j'ai eu à arbitrer lorsque j'étais maire-adjoint, des conflits parfois entre les marcheurs de cette partie du parc et les profs d'EPS de Mandela ou de Mozart qui emmenaient leurs élèves s'entraîner au golf.

Vous oubliez dans les partenariats que l'UCPA gère le golf dans le parc de la Poudrerie à Sevran et que c'est un des golfs les plus près notamment pour établir ce partenariat.

**MONSIEUR LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :**

Il faut jouer avec un casque lourd, c'est compact. Un vrai golfeur s'entraîne un peu là mais ce n'est pas l'idéal. Mais, c'est mieux que rien, ce n'est pas mal.

**M. JEAN-YVES SOUBEN :**

C'est plus cohérent avec ma retraite que d'aller à Bellefontaine ou à Chantilly.

**MONSIEUR LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :**

Ce n'est pas un vrai parcours, c'est six trous seulement.

**M. JEAN-YVES SOUBEN :**

A l'époque, dans le collège que j'avais au Franc-Moisin on avait mis aussi le golf et on a été vice-champion de France, derrière Saint-Nom-la-Bretèche, en golf scolaire. C'était un partenariat. Je vous signale que Bill OWENS qui est un des plus grands sur les circuits internationaux venait former les profs de Mozart, de Mandela et d'Aristide Briand, à l'époque, dans notre parc urbain. Donc, il ne faut pas croire que tout arrive maintenant, avec le nouveau maire, c'étaient des préoccupations qu'on avait.

Nous voterons contre, mais contre la privatisation et le système Besson de l'Académie qu'il y a derrière... J'étais aux vœux l'autre jour, vous l'avez expliqué. Si c'était un système municipal qui permet à tous les enfants du Blanc-Mesnil d'accéder à un nouveau sport, comme le golf... Et je l'ai vu au Franc-Moisin, les gamins ont des performances remarquables. Il ne faut pas un chromosome de plus pour jouer au golf.

Donc, nous sommes contre le système d'élitisme judo, etc., que vous essayez de développer, et la privatisation. Finalement, la ferme Pasquier..., même si j'apprécie que la halle soit toujours accessible aux associations, il y a un système de privatisation qui ne permettra pas à tous les enfants du Blanc-Mesnil de pratiquer ce sport. Voilà pourquoi nous sommes contre.

**MONSIEUR LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :**

Vous ne pouvez pas dire que tous les enfants du Blanc-Mesnil de pourront pas pratiquer : au contraire, ce sera ouvert aux écoles, y compris dans le temps scolaire. On parle du practice de golf.

**M. JEAN-YVES SOUBEN :**

L'Académie est bien un système...

**MONSIEUR LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :**

L'Académie, c'est autre chose, c'est un Sport-Etudes et aujourd'hui ça vaut...

**M. JEAN-YVES SOUBEN :**

Sport-Etudes, on n'a pas besoin d'une Académie, on peut passer directement des conventions avec l'Education Nationale, comme pour les CHAM.

**MONSIEUR LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :**

Il se trouve que nous avons un peu d'ambition, et votre intervention est très bien parce que ça me ramène à un point qui m'avait échappé tout à l'heure : pour les Blanc-Mesnilois ce sera gratuit, c'est-à-dire, pourquoi privatiser ? Parce que cela nous permettra de toucher la taxe d'apprentissage. Les gens qu'on va mettre là, qui paieront la redevance, ont le savoir-faire et fonctionnent déjà avec la taxe d'apprentissage.

On va demander à des entreprises qui paient déjà la taxe d'apprentissage, cela ne leur coûtera rien de flécher l'Académie du Blanc-Mesnil. Cette rentrée d'argent qu'ils auront par la taxe d'apprentissage leur permettra de payer un « fee » un peu plus important à la Ville du Blanc-Mesnil pour occuper les lieux, et par ailleurs ce sera gratuit -nous l'exigeons, ce sera dans le contrat- pour les gamins du Blanc-Mesnil. Excusez-nous d'avoir un petit peu d'ambition pour nos enfants.



Quand vous dites, monsieur SOUBEN... Je ne fais pas une croix sur tout ce qui a été fait avant notre arrivée, on aurait pu faire mieux mais vous avez fait des choses ; je dis simplement que de la même manière que quand vous alpaguez lors de mes vœux Bachar Kouatly (président, quand même, de la Fédération Française d'Échecs) et Anatoly Karpov qui se demandait à qui il avait affaire, en lui disant : « On a déjà fait ça ! »... Vous avez peut-être mis les jeux d'échecs dans Le Blanc-Mesnil à une époque mais là, il y a entre 1 000 et 1 200 gamins qui jouent, c'est totalement différent ! Et le golf...

**M. JEAN-YVES SOUBEN :**

Non, Monsieur le Maire...

**MONSIEUR LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :**

Ne me coupez pas, monsieur SOUBEN, je vous donnerai la parole après... Non, monsieur SOUBEN !

**M. JEAN-YVES SOUBEN :**

Juste sur ce point !

**MONSIEUR LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :**

Non, après moi, quand j'aurai terminé je vous donnerai la parole, chacun son tour.

De la même manière que pour les échecs vous avez probablement initié les choses et c'est tout à votre honneur, c'est bien, nous allons plus loin, pour le golf nous irons aussi plus loin. J'ignorais qu'il y avait eu des expériences, mais tant mieux, on y a droit. Cela dépendait du bon vouloir ou des compétences des profs d'éducation physique, l'un s'en va, il n'y a plus...

On crée le contexte qui fait que sur la durée nos gamins pourront apprendre à jouer au golf, ou pas. Le bonheur, si je veux, c'est comme ça. Mais, c'est une structure durable et, je le rappelle, gratuite pour les gamins du Blanc-Mesnil. C'est une chance qu'on leur donne. Quand je vois nos gamins, je ne parle même pas du judo car c'est le Pôle Espoirs Jeunes, ça a attiré tous les talents du coin dans notre club en plus, parce qu'ils vont se licencier, dans les clubs du Blanc-Mesnil, donc c'est l'avenir aussi du Club du Blanc-Mesnil qui se joue, mais ne serait-ce que pour les footballeurs, les gamins qui font Sport-Etudes, au lieu de partir dans des clubs pour ne pas jouer la plupart du temps...

On espère qu'ils joueront (l'un a signé à Lens récemment) et qu'ils seront « pro », c'est leur souhait. Mais, quand à 14 ans on quitte ses parents, ses copains d'école, je pense que ce n'est pas le meilleur moyen de réussir. Demain, ils auront le choix d'intégrer le Sport-Etudes, un peu plus tard peut-être, par le biais des accords avec la Fédération Américaine de Football...

Vous avez dû lire qu'on a fait un recrutement, un deuxième et un troisième auront lieu avant l'été au Blanc-Mesnil et j'espère que des Blanc-Mesnilois intégreront une fac américaine, rien que ça ! C'est le rêve américain, gratuit, avec une bourse de plusieurs dizaines de milliers d'euros. On offre à ceux qui aiment le foot (je ne dis pas à tous) et qui ont envie de réussir, différentes possibilités au fur et à mesure qu'ils grandissent. Pour ceux qui ne réussiront pas, parce qu'il n'y aura pas de la place pour tout le monde, on a au moins la certitude qu'ils auront un diplôme, c'est l'objectif de cette Académie du Sport, les pousser aussi dans les études.

J'ai regardé les statistiques des gens sur La Queue-en-Brie : 100 % des gamins ont eu le bac avec de belles mentions et vont même jusqu'au BTS s'il le faut. C'est ce que nous voulons, si demain nos gamins passionnés de foot se blessent, ne peuvent pas aller au bout de l'histoire, de leur rêve, qu'ils aient au moins un bagage.

Voilà le sens de cette histoire, Monsieur SOUBEN.

**M. JEAN-YVES SOUBEN :**

Lorsque vous dites que j'ai « alpagué » le président de la Fédération, je ne l'ai pas alpagué... Vous l'avez cité et il a dit (on le voit sur l'image) que les échecs démarraient au Blanc-Mesnil, je lui ai seulement dit que ce n'était pas une nouveauté au Blanc-Mesnil, que ça avait existé dans un partenariat avec l'Education Nationale.

Ensuite, nous votons contre parce que ce qui nous gêne, c'est ce côté élitiste que vous développez, avec un môme qui bénéficiera d'une université américaine. Je vous ai dit tout le contraire, dans ma vie professionnelle lorsque je suis arrivé à monter un collège très défavorisé au Franc-Moisin jusqu'au niveau de vice-champion de France de sport scolaire en golf, c'était de l'élitisme pour tous. C'est faire accéder les enfants qui ne peuvent pas y accéder, à un sport plutôt réservé aux riches, donc on n'est pas dans la même démarche.

**MONSIEUR LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :**

Pourquoi n'est-on pas dans la même démarche ? C'est exactement le même principe.

**M. JEAN-YVES SOUBEN :**

Non, vous venez de dire que là, vous espérez qu'un ou deux enfants bénéficieront d'une université américaine. On n'est pas dans la même démarche.

**MONSIEUR LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :**

Mais à chaque recrutement ! Il y en aura plusieurs dans l'année.

**M. JEAN-YVES SOUBEN :**

Bon, et puis la deuxième chose qui nous gêne, c'est cette privatisation, donner à un organisme privé la gestion de biens municipaux, nous sommes contre. Si vous allez au bout de la démarche et on peut faire bénéficier tous les enfants du Blanc-Mesnil gratuitement, ça nous le suivons ; mais par une démarche municipale. Là, on ira jusqu'au bout et on votera ce projet. Tant que ce sera : confier au règne du pognon tous ces dispositifs, nous ne vous suivrons pas, c'est pour ça que nous votons contre.

**MONSIEUR LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :**

C'est entendu, c'est pour ça que nous avons une différence et nous ne sommes pas sur les mêmes bancs, et c'est peut-être aussi pour ça que nous sommes là, et vous de l'autre côté, il faut aller au bout de la démarche.

Excusez-nous d'avoir de l'ambition pour les gamins !

**M. JEAN-YVES SOUBEN :**

Moi, j'avais de l'ambition...

**MONSIEUR LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :**

Le fait de privatiser, comme vous dites, ce n'est pas pour « faire du pognon » mais pour amener de la compétence. Dans les effectifs de la municipalité je n'ai pas de prof de golf, ni de gestionnaire de Club House, donc on prend des gens qui savent faire et qui ont fait leurs preuves ailleurs, tout simplement.

**M. JEAN-YVES SOUBEN :**

Je suis obligé de répondre là-dessus. Quand je vous ai parlé de Bill OWENS qui se faisait prêter le golf de Germigny en claquant dans les doigts, c'est un des plus grands joueurs sur le circuit, qui a joué avec Ballesteros, Niklaus, etc. Il venait gratuitement au Blanc-Mesnil former les profs du Blanc-Mesnil, donc comme je vous l'ai déjà dit, on pourrait avoir des sportifs de haut niveau qui viennent gratuitement s'occuper des enfants.

Un point sur lequel je voulais une réponse : je vous entends à chaque fois parler de footballeurs, ce dispositif prévoit-il aussi les footballeuses ? Y aura-t-il une section féminine ?

**MONSIEUR LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :**

Bien sûr, pourquoi pas ? Il y aura des dortoirs pour les filles, des dortoirs pour les garçons, c'est prévu. Nous ne nous interdisons rien mais nous ne savons pas aujourd'hui qui nous aurons. Vous verrez, à la rentrée nous ferons un état des enfants ; une quarantaine, nous l'espérons.

Une trentaine ou une quarantaine, pour la première année. Peut-être, certains seront tellement proches qu'ils dormiront chez eux et assisteront aux cours ici et aux formations sportives, et peut-être certains viendront d'un peu plus loin. A La Queue-en-Brie ils ont des gamins qui viennent des Etats-Unis, de Russie, et on les mélange avec nos enfants, parce que le sport, c'est universel, c'est un langage, et ça marche bien. C'est aussi cette expérience que je voudrais que nos gamins aient la chance de vivre.

**M. JEAN-YVES SOUBEN :**

Là-dessus, nous sommes d'accord, et sur l'ambition que vous avez pour les enfants, vous ne pouvez pas dire que je n'avais pas d'ambition dans les expériences que je vous raconte, Sciences Po à Mozart, etc. C'est de l'ambition pour les enfants du Blanc-Mesnil, et j'ai participé à cette expérience puisque je l'ai lancée sur Jean Zay. De l'ambition pour les enfants, oui, mais sur tout ce qui est côté récupération du règne du pognon dans le sport, on ne vous suivra jamais.

**MONSIEUR LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :**

Mais rien ne dit qu'il y a une récupération du « règne du pognon ». Je ne comprends pas ces termes-là.

**Demande d'autorisation de dépôt de permis de construire pour la création du practice de golf à la ferme Pasquier :**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 27 voix POUR, 9 voix CONTRE (le groupe d'opposition « Blanc-Mesnil au cœur ») et 2 voix CONTRE (le groupe d'opposition « Vert et Ouvert »),

- AUTORISE monsieur le Maire à déposer la demande de permis de construire pour la création d'un practice de golf à la ferme Pasquier.
- AUTORISE monsieur le Maire à signer les documents y afférents.

**Demande d'autorisation de dépôt de permis de construire pour l'aménagement d'un club house à la ferme Pasquier :**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 27 voix POUR, 9 voix CONTRE (le groupe d'opposition « Blanc-Mesnil au cœur ») et 2 voix CONTRE (le groupe d'opposition « Vert et Ouvert »),

- AUTORISE monsieur le Maire à déposer la demande de permis de construire pour l'aménagement de la ferme Pasquier pour le club house du golf.
- AUTORISE monsieur le Maire à signer les documents y afférents.

**Demande d'autorisation de dépôt de permis de construire pour la création d'une section sports-études Football et Judo à la ferme Pasquier :**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 27 voix POUR, 9 voix CONTRE (le groupe d'opposition « Blanc-Mesnil au cœur ») et 2 voix CONTRE (le groupe d'opposition « Vert et Ouvert »),

- AUTORISE monsieur le Maire à déposer la demande de permis de construire pour la création d'une section sports-études Football et Judo dans la ferme Pasquier.
- AUTORISE monsieur le Maire à signer les documents y afférents.

**7. NPNRU – RENOVATION URBAINE – AUTORISATION DONNEE AU MAIRE DE SIGNER LA CONVENTION CONSTITUTIVE DU GROUPEMENT DE COMMANDES ENTRE L'ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL PARIS TERRES D'ENVOL ET LA COMMUNE DU BLANC-MESNIL POUR LA PASSATION DU MARCHE NECESSAIRE A L'ETUDE ECONOMIQUE : DEVELOPPER L'OFFRE ECONOMIQUE ET COMMERCIALE DANS LES QUARTIERS NPNRU, CONCOURANT AU PROJET DE RENOVATION URBAINE**

**MONSIEUR LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :**

C'est de l'administratif. Il y a une question quand même ? Monsieur BRAMY.

**M. HERVE BRAMY :**

Je suppose que comme pour tout marché d'étude un comité technique va se réunir, je souhaiterais...

**MONSIEUR LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :**

C'est l'EPT, je ne sais pas comment cela s'organise.

**M. HERVE BRAMY :**

Je crois que cela associe un peu plus largement que les élus de l'EPT. En tout cas, je vous fais la demande, vous me répondrez.

**MONSIEUR LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :**

C'est noté.

**M. HERVE BRAMY :**

Si on élargit, participer au comité technique...

**MONSIEUR LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :**

D'accord, on va se tourner vers l'EPT pour savoir comment cela fonctionne.

Madame DELMAS.

**MME ANNE-MARIE DELMAS :**

Nous allons voter pour. Il y a juste un problème de forme qui me heurte à chaque fois, « Blanc Mesnil » n'est pas une Ville, c'est « Le Blanc-Mesnil », il manque le tiret régulièrement et on dit « au » Blanc-Mesnil et pas « à » Blanc-Mesnil. C'est de la forme partout, mais à longueur de pages c'est désagréable.

**MONSIEUR LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :**

Je suis d'accord et je fais souvent la même remarque.

**MME ANNE-MARIE DELMAS :**

Donc je vous fais confiance, en tant que vice-présidente, pour le transmettre à l'EPT.

**MONSIEUR LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :**

Oui, et ça me hérise le poil quand j'entends les gens dire « à » Blanc-Mesnil.

**MME ANNE-MARIE DELMAS :**

Donc quand ce sera présenté à l'EPT ce sera modifié, parce que vous l'aurez demandé.

**MONSIEUR LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :**

On va le demander, oui.

**MME ANNE-MARIE DELMAS :**

Merci.

**MONSIEUR LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :**

Vous vérifierez sur place puisque vous siégez.

Qui est pour l'adoption de ce mémoire ?

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 27 voix POUR, 9 voix ABSTENTIONS (le groupe d'opposition « Blanc-Mesnil au cœur ») et 2 voix POUR (le groupe d'opposition « Vert et Ouvert »),

- APPROUVE la convention constitutive du groupement de commandes entre l'Etablissement Public Territorial Paris Terres d'Envol et la commune du Blanc-Mesnil pour la passation de marchés nécessaires à l'étude économique : Développer l'offre économique et commerciale dans les quartiers NPNRU concourant au projet de rénovation urbaine du QPV Nord à Blanc-Mesnil, le quartier de la Noue à Villepinte, le Grand Quartier de Tremblay, le Grand Quartier à Aulnay-Sevran et Rougemont à Sevran.
- ACCEPTE que l'Etablissement Public Territorial Paris Terres d'Envol soit désigné comme coordonnateur du groupement de commandes, sans que cette mission donne lieu à indemnisation.
- AUTORISE monsieur le Maire à signer cette convention et/ou tout document afférent.

**8. CONTRAT ENFANCE JEUNESSE (CEJ) 2014-2017 – AVENANT AVEC LA CAF DE SEINE-SAINT-DENIS RELATIF A L'INTEGRATION DES NOUVELLES ACTIONS**

**MONSIEUR LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :**

C'est encore de l'administratif pur. Qui est pour l'adoption de ce mémoire ?

**M. JEAN-YVES SOUBEN :**

Juste une petite question : c'est clos depuis le 31 décembre, c'est de l'année dernière, de 2017 ?

**MONSIEUR LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :**

Oui.

**M. JEAN-YVES SOUBEN :**

Voter quelque chose en 2018, qui a eu lieu en 2017, nous ne prendrons pas part au vote.

**MONSIEUR LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :**

C'est parce qu'on ne nous l'a donné que maintenant, nous n'avons pas pu faire autrement.

**M. JEAN-YVES SOUBEN :**

Mais ça fait parodie de démocratie, monsieur le Maire.

**MONSIEUR LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :**

Si nous ne l'avons pas passé au conseil municipal du 21 décembre, c'est parce que nous n'avions pas les éléments.

**M. JEAN-YVES SOUBEN :**

Donc nous ne prendrons pas part au vote.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 27 voix POUR, 9 voix POUR (le groupe d'opposition « Blanc-Mesnil au cœur ») et 2 voix « ne prend pas part au vote » (le groupe d'opposition « Vert et Ouvert »),

- APPROUVE les termes de l'avenant du Contrat Enfance Jeunesse à intervenir entre la Caisse d'Allocations Familiales de la Seine-Saint-Denis et la Ville pour la période de 2014-2017.
- AUTORISE monsieur le Maire à le signer.
- DIT que les crédits nécessaires sont inscrits aux chapitre et article budgétaires correspondants.

**9. ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AU LYCEE ARISTIDE BRIAND POUR L'ACCOMPAGNEMENT ET LA MISE EN PLACE DE PROJETS – ANNEE SCOLAIRE 2017/2018.**

**MONSIEUR LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :**

On a posé aussi sur la table une demande de subvention du Lycée Aristide Briand qui souhaite faire partir, dans le cadre du devoir de mémoire, un groupe d'élèves en Normandie. Ils nous demandaient une somme assez importante, nous avons dit que nous ne pouvions pas. Nous avons déjà doté tous les établissements de la Ville d'une subvention et tout ce qu'on nous demande après, c'est en plus. Nos moyens sont quand même limités mais je trouve que c'est une bonne idée d'accompagner ce projet-là donc je vous propose (étant beaucoup sollicités nous ne pouvons donner plus) de faire un geste et de proposer la somme de 1 000 € pour accompagner ce projet du Lycée Aristide Briand.

Monsieur MIGNOT.

**M. DIDIER MIGNOT :**

J'ai eu l'occasion tout récemment de visiter ce lycée avec madame BUFFET et monsieur GAY, ils m'ont effectivement exposé ce projet, je me suis permis aussi de faire une demande à la Région Ile-de-France pour qu'on puisse cofinancer ce séjour intéressant qui relève d'un vrai travail pédagogique de long terme au Lycée Aristide Briand. Je voulais donner cette précision, en espérant que la Région réponde favorablement.



**MONSIEUR LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :**

Il n'y a pas de raison. On soutiendra.

Monsieur SOUBEN.

**M. JEAN-YVES SOUBEN :**

Sans s'appesantir sur ce projet-là, vous parliez d'un voyage en Normandie, c'est un voyage de devoir de mémoire...

**MONSIEUR LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :**

Je l'ai précisé.

**M. JEAN-YVES SOUBEN :**

Sur les plages du Débarquement, et ça me paraît intéressant que les adolescents qui s'intéressent à ce projet aient cette rencontre avec un Vétéran sur les plages du Débarquement : Léon GAUTIER, 93 ans. Didier vient de le dire, il essaie de trouver un financement à la Région, l'association à laquelle j'appartiens, la SMLH, a versé 1 500 € pour essayer d'aller un peu plus loin.

**MONSIEUR LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :**

Merci pour eux. Nous aurions bien donné plus mais franchement, nous sommes vraiment beaucoup sollicités, par les collèges, les lycées, les écoles, nous avons beaucoup de groupes qui souhaitent se déplacer vers l'Irlande, d'ailleurs ici même vous voyez passer les délibérations. Je ne voudrais pas que chaque classe de chaque collège et chaque lycée nous sollicite demain à hauteur de 2 500 € ou de 5 000 € comme cela a été le cas une fois.

Il faut qu'on trouve la limite et aussi que les élèves participent, se donnent les moyens d'aider au subventionnement de ce type de voyage. C'est bien que la Ville fasse un effort, mais qu'il ne soit pas trop conséquent parce que c'est, in fine, les impôts des habitants, donc nous sommes très regardants là-dessus.

Qui est pour l'adoption de ce mémoire ?

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- APPROUVE l'attribution d'une subvention exceptionnelle au collège lycée Aristide Briand pour un montant de 1 000 €.
- DIT que les crédits nécessaires sont inscrits aux chapitre et article budgétaires correspondants.

<b>10. DÉCISIONS PRISES PAR M. LE MAIRE EN VERTU DE L'ARTICLE L.2122-22 DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES</b>
---

**M. LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :**

Vous avez à vos places les décisions prises par le maire en vertu de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

<b>N°</b>	<b>DATE</b>	<b>OBJET</b>
<b>286</b>	<b>28.11.17</b>	Acquisition par exercice du droit de préemption urbain de la propriété sise 10 avenue Henri Barbusse cadastrée AV 120 au Blanc-Mesnil appartenant à la SCI SONOU
<b>287</b>	<b>28.11.17</b>	Marché à procédure adaptée pour la location de trois autocars et d'un mini-bus 9 places - année 2018.
<b>288</b>	<b>11.12.17</b>	Avenant n°1 au marché à procédure adaptée concernant la couverture de trois courts de tennis au stade Paul Eluard.
<b>289</b>	<b>18.12.17</b>	Convention de mise à disposition à titre précaire et révocable d'un logement.
<b>290</b>	<b>18.12.17</b>	Acquisition par exercice du droit de priorité des propriétés sises 106-112, avenue d'Aulnay cadastrées AV 547 et 549 au BM appartenant à la SNCF immobilier.
<b>291</b>	<b>19.12.17</b>	Marché à procédure adaptée pour le réaménagement de la rue Boieldieu entre la place Gabriel Péri et l'avenue Henri Barbusse.
<b>292</b>	<b>19.12.17</b>	Avenant n°1 au lot n°1 "Location d'une patinoire" du marché à procédure adaptée pour les animations de Noël.
<b>293</b>	<b>21.12.17</b>	Tarifs des diverses redevances du domaine public - Année 2018.
<b>294</b>	<b>21.12.17</b>	Adhésion à la police protection juridique n°020070/Q.

<b>353</b>	<b>22.12.17</b>	Clôture de la régie d'avances du service solidarité municipale.
<b>354</b>	<b>22.12.17</b>	Clôture de la régie de recettes du centre médico social Lamaze.
<b>355</b>	<b>22.12.17</b>	Clôture de la régie de recettes du centre médico social Rouquès.
<b>356</b>	<b>22.12.17</b>	Création d'une régie de recettes destinée aux encaissements des prestations délivrées dans les centres de santé.
<b>357</b>	<b>22.12.17</b>	Convention de mise à disposition à titre précaire et révocable d'un logement.
<b>358</b>	<b>27.12.17</b>	Autorisation de signature du contrat des groupes d'analyses des pratiques
<b>359</b>	<b>29.12.17</b>	Avenant n°1 au lot n°1 du marché à procédure adaptée concernant le réaménagement de la rue Maxime Gorki entre l'avenue Henri Barbusse et la rue des Pâquerettes.
<b>360</b>	<b>29.12.17</b>	Convention de mise à disposition, à titre précaire et révocable, dans le groupe scolaire Jacques Decour.
<b>01</b>	<b>02.01.18</b>	Acquisition par exercice du droit de préemption urbain de la propriété sise 34 av Jean Cartigny / 4 place Henri Duquenne cadastrée AV 761 au Blanc Mesnil appartenant à M. et Mme MEHABI.

**Vœu présenté par la Majorité Municipale et le groupe « Vert et Ouvert » concernant le projet EuropaCity :**

**MONSIEUR LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :**

Avant de clore ce premier conseil municipal de l'année, je voudrais vous présenter un vœu qui concerne l'aménagement du Triangle de Gonesse. Ce vœu est porté à la fois par la majorité municipale et par le groupe « Vert et Ouvert ». Nous avons parlé de la question avec Didier MIGNOT, qui nous a proposé quelques modifications que nous avons intégrées.

Je vous propose de lire ce vœu tel qu'il est. C'est un travail commun et je souhaiterais qu'il y ait l'unanimité sur ce vœu pour lui donner un peu plus de poids, ainsi qu'à notre combat contre EuropaCity.

*L'aménagement du Triangle de Gonesse, et en particulier le projet EuropaCity, soulève de nombreuses questions, tant d'un point de vue économique, urbain, qu'écologique, d'autant que son installation est envisagée à moins de 7 km de là où a été signé l'Accord de Paris sur le Climat en décembre 2015, à l'issue de la COP 21.*

*Le projet, porté par le Groupe Auchan, prévoit l'installation d'une gigantesque zone commerciale de 500 boutiques flanquées d'équipements culturels. En effet, il s'agit de livrer près de 300 hectares de terres agricoles parmi les plus fertiles de France au bitume et au béton. L'exploitation de terres agricoles dans cette région du Nord de Paris est un atout pour la capitale et sa région. La réduction des surfaces imperméabilisées est un enjeu partout.*

*Le projet EuropaCity porté par le Groupe Auchan prévoyant notamment 250 000 m<sup>2</sup> de commerces et restaurants, conçus pour accueillir 30 millions de visiteurs chaque année (deux fois plus qu'Eurodisney) pose clairement la question de son adéquation avec les besoins du territoire et ignore la saturation de l'offre commerciale sur le secteur.*

*Par ailleurs, se pose la question de l'intérêt pour notre Ville du Blanc-Mesnil et ses citoyens de voir se construire un complexe démesuré dont personne n'est assuré de la réussite, la construction de ce genre de structure mettant en péril notre petit commerce du centre-ville et l'ensemble des commerces de notre Ville.*

*Le développement économique peut être vu comme une nécessité, mais il ne saurait se faire au détriment de l'équilibre économique de l'offre commerciale existante, surtout que de récentes études démontrent que les promesses d'EuropaCity en matière d'emploi et de formation ne seront vraisemblablement pas respectées.*

*Enfin, la construction de ce centre commercial ne correspond pas aux projets que nous souhaitons pour notre société et les habitants du Blanc-Mesnil. Nous n'encourageons pas ce genre d'aire commerciale à l'américaine où la culture est reléguée au rang de marchandise, mais préférons le développement de l'offre réellement culturelle, commerciale et de loisirs dans nos villes.*

*Pour toutes ces raisons, le conseil municipal du Blanc-Mesnil, conscient de la responsabilité de chacun dans la lutte pour le climat, soutient les initiatives permettant de s'opposer à ce projet inutile car il ne répond pas aux enjeux urbains, sociaux, économiques et écologiques de l'Ile-de-France.*

*Le conseil municipal considère que l'utilité publique de ce projet n'est pas caractérisée.*

Y a-t-il des remarques ? Monsieur SOUBEN.

**M. JEAN-YVES SOUBEN :**

Ce vœu nous va bien, puisqu'on l'avait déjà voté ici et on est aussi à l'origine de ce vœu.

Hier, j'ai rencontré le commissaire-enquêteur. Il est commissaire-enquêteur sur Gonesse mais c'est un projet d'ampleur au minimum régionale et il s'étonne d'avoir aussi peu de contributions d'habitants de la Seine-Saint-Denis. J'en ai déjà parlé avec certains de vos adjoints, là on va faire un vœu du conseil municipal mais ce serait intéressant qu'à titre individuel les gens, y compris ceux qui sont dans la salle ici, puissent contribuer sur le site du commissaire-enquêteur, par mail. C'est très simple, il faut juste cliquer et donner son point de vue. Ce serait donc bien qu'au niveau individuel les Blanc-Mesnilois contribuent.

Je voulais dire une deuxième chose : sur ce Triangle de Gonesse, on a un contre-projet et le CPTG avec le MNLE 93 et les Eco-citoyens du Blanc-Mesnil, présenteront ce projet à la population le vendredi 9 février de 20 heures à 22 heures à la Maison des Associations, 76 avenue Victor Hugo.

**MONSIEUR LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :**

C'est entendu, et à quelle date est la fin de l'enquête ?

**M. JEAN-YVES SOUBEN :**

Le 21 février.

**MONSIEUR LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :**

D'accord, on a le temps de faire une annonce dans le journal, pas dans celui qui sort demain mais dans le prochain.

**M. JEAN-YVES SOUBEN :**

Oui, ce serait intéressant.

**MONSIEUR LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :**

C'est noté.

**M. JEAN-YVES SOUBEN :**

Gonesse n'est pas très loin et le commissaire-enquêteur a des permanences, c'est toujours intéressant d'y aller, on est bien accueilli. Il répond à toutes les questions. Il est intéressé par le fait de savoir quel impact cela peut avoir sur les gens qui habitent à proximité de ce Triangle. Pour les gens qui ne connaissent pas le Triangle de Gonesse, c'est les Tulipes, c'est juste à côté.

**MONSIEUR LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :**

C'est au bout des pistes.

**M. JEAN-YVES SOUBEN :**

Les enfants du Blanc-Mesnil comme nous savons où c'est. Merci.

**MONSIEUR LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :**

Il y a un site également, on peut cliquer et donner sa position.

**M. JEAN-YVES SOUBEN :**

Dans le hall de la mairie, il y a l'avis d'enquête d'utilité publique avec le site, tout est expliqué. Ce serait bien de le mettre dans le journal effectivement, et sur le site de la Ville.

**MONSIEUR LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :**

Très bien. Merci de cette intervention. Y a-t-il d'autres demandes ? Monsieur BRAMY.

**M. HERVE BRAMY :**

Une remarque sur le texte. On reprend le texte qu'on a voté, je comprends qu'on le reprenne et qu'on s'inspire parce que les délais sont courts, nous sommes tous très chargés, etc., néanmoins, il y a quand même des éléments nouveaux.

Quand on dit « tous les commerces », j'aurais bien aimé qu'on cite dans le texte le centre commercial Plein Air parce qu'il est déjà mal en point, c'est du concret. Dire « tous les commerces », d'accord, mais ce centre commercial que je fréquente régulièrement... J'avais entendu dire que les Chinois allaient le racheter, visiblement ce n'est pas fait... Ah bon, ils l'ont racheté. Si ce sont les mêmes que ceux qui sont alliés à Auchan et qui veulent faire EuropaCity, ils ne sont pas près de faire les travaux...

**MONSIEUR LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :**

Les Chinois d'Auchan se retirent, j'ai entendu dire qu'ils jetaient l'éponge sur EuropaCity.

**M. JEAN-YVES SOUBEN :**

Non, c'est le gouvernement chinois qui a repris Wanda à l'ordre.

**MONSIEUR LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :**

C'est cela.

**M. HERVE BRAMY :**

J'aurais été pour qu'on le mentionne.

Sur le point de la démocratie... On aurait pu mettre l'adresse Internet du commissaire-enquêteur dans ce texte, qu'on va tous réutiliser évidemment, s'il y en a une. Et puis, quand on dit « le conseil municipal soutient les initiatives permettant de s'opposer », on devrait dire « le conseil municipal soutient démocratiquement les actions décidées avec les acteurs et les citoyens qui s'opposent à », il faut les mettre dans la boucle.

**MONSIEUR LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :**

C'est la même chose.

**M. HERVE BRAMY :**

Non, le conseil municipal et les citoyens, pour moi, ce n'est pas la même chose.

**MONSIEUR LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :**

Ça ne fait pas de grande différence. La question est de savoir si... On est venu vers vous tous pour vous demander des amendements, on a intégré un certain nombre de choses que vous souhaitiez. D'ailleurs, certains mots ne sont pas mon vocabulaire, mais c'est un travail d'équipe et ce serait bien qu'il y ait unanimité ce soir. Après, qu'on rajoute ou pas le site... Si demain vous publiez, rajoutez-le. Franchement, ça ne fait pas une grande différence.

**M. DIDIER MIGNOT :**

Nous allons le voter. Juste une suggestion : on pourrait (mais vous l'avez évoqué tout à l'heure) adresser aussi... C'est important, c'est l'objet de ce vœu ce soir, qu'il soit versé à l'enquête publique. Nous avons bien compris l'objet majeur, mais ce ne serait pas inutile de l'adresser aux présidents des Départements de Seine-Saint-Denis, de Seine-et-Marne et du Val d'Oise, et à Madame la Présidente de Région...

**MONSIEUR LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :**

D'accord.

**M. DIDIER MIGNOT :**

Y compris cosigné des trois présidents de Groupe, pour qu'on s'adresse à Madame PECRESSE. Vous l'avez dit, je n'y reviens pas et n'en fais pas un aspect de polémique mais quand elle dit au dernier conseil régional qu'EuropaCity est un projet auquel il faut donner toutes ses chances, on ne peut pas partager ce point de vue de l'aménagement de la région francilienne.

**MONSIEUR LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :**

Oui, je l'ai dit. Le problème de Valérie PECRESSE est qu'elle a dans sa majorité des élus du Val d'Oise qui sont plutôt, en général, favorables au projet, notamment Jérôme CHARTIER ; et des élus de Seine-Saint-Denis qui y sont opposés. Quelle que soit la sensibilité politique, on est opposé en Seine-Saint-Denis à ce projet. Elle fait donc le grand écart. Nous nous sommes exprimés, les élus de sa majorité de Seine-Saint-Denis ; il faut croire que Jérôme CHARTIER a eu quelques éléments, et peut-être que le fait de dire « laisser sa chance au projet » est aussi une manière de ne pas prendre position, de ne pas dire « je suis pour » ou « je suis contre ».

Monsieur SOUBEN.

**M. JEAN-YVES SOUBEN :**

Monsieur le Maire, juste un petit argument pour Madame PECRESSE : elle vient de porter le taux de bio dans les cantines des lycées à 50 %, c'est très bien, mais les proviseurs n'y arrivent pas. Depuis le 31 décembre 2012 la loi est tombée, 20 % de bio obligatoire dans les cantines. Depuis 2012, les proviseurs n'arrivent pas à remplir cette obligation légale, et elle vient de porter cela à 50 %. Si on bétonne les terres agricoles qui sont ici, c'est sûr qu'on y arrivera encore moins.

**MONSIEUR LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :**

Je suis d'accord. Parallèlement, elle dit : « Consommons Ile-de-France », c'est une bonne idée et il faut joindre le geste à la parole, et ne pas soutenir cette chose dont on ne veut pas.



Un autre argument ne figure pas là : la saturation des voies pour arriver... Si demain il faut une heure et quart pour aller prendre un avion à Roissy, cela fera drôle aux habitants du Blanc-Mesnil ! Alors qu'aujourd'hui on peut dire qu'on est à dix minutes et cela contribue à l'attractivité de la Ville du Blanc-Mesnil.

Je pense que nous sommes d'accord sur l'essentiel.

**M. DIDIER MIGNOT :**

C'est vrai que la question de la congestion automobile aurait été intéressante mais on ne va pas... C'est un dénominateur commun qu'on va accepter. Je vais vous taquiner juste un peu sur le conseil régional : quand je présente des amendements qui visent à s'opposer à ce projet, votez-les ! Ne votez pas contre.

**MONSIEUR LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :**

Anne-Marie, puis nous terminons.

**MME ANNE-MARIE DELMAS :**

Je retiens l'idée de Didier sur la congestion...

**MONSIEUR LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :**

Non, c'est la mienne.

**MME ANNE-MARIE DELMAS :**

Enfin, peu importe de qui ça vient. Ce qui est important pour le commissaire-enquêteur, c'est que ce ne soit pas du copier/coller d'un texte récupéré d'un autre. Il vaut mieux un seul argument qui est le sien, dit en sincérité, que de reprendre celui-ci et le rebalancer, car ça le dénature dans son impact. Donc, chacun prend sa plume et trouve l'argument qui lui parle le plus, à lui, pour mettre trois lignes.

**MONSIEUR LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :**

D'accord. Nous passons au vote.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- APPROUVE le vœu présenté par la Majorité Municipale et le groupe « Vert et Ouvert » concernant le projet EuropaCity.

**MONSIEUR LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :**

Nous le cosignons et l'envoyons aux différents acteurs.

Prochain conseil municipal : a priori le 22 mars, c'est la date qui a été arrêtée mais elle est susceptible d'évoluer en fonction de l'actualité ou des choses que nous aurions à passer.

**M. DIDIER MIGNOT :**

Pourrions-nous avoir au moins un calendrier semestriel des conseils municipaux ?

**MONSIEUR LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :**

Nous essaierons, mais vous voyez, nous ne sommes pas sûrs de tenir la date du 22 mars. Cela dépend de l'actualité.

**M. DIDIER MIGNOT :**

Est-ce que ce sera le vote du budget ?

**MONSIEUR LE MAIRE, M. THIERRY MEIGNEN :**

Oui, nous avons de toute façon une date limite pour voter le budget.

Merci à tous.